



**UNION
POUR LA DÉMOCRATIE
ET LE PROGRÈS SOCIAL**

COMITE NATIONAL

DISCOURS PRONNOCÉ PAR LE PRÉSIDENT DU COMITE NATIONAL A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA SESSION ORDINAIRE DE SEPTEMBRE 2008 DU COMITE NATIONAL DE L'UNION POUR LA DÉMOCRATIE ET LE PROGRÈS SOCIAL « UDPS ».

Honorables Membres du Comité National,
Combattantes et Combattants,

Nous voici réunis ce jour, premier lundi du mois de septembre, pour l'ouverture de la 2^e session ordinaire du Comité National pour cette année, conformément à l'article 30 des Statuts du Parti.

La présente session s'ouvre dans un contexte politique interne au parti caractérisé principalement par l'implication personnelle du Président National, Chef du Parti en vue de mettre un terme à une grave crise jamais enregistrée auparavant dans l'histoire de notre Parti.

Cette grave crise qui a secoué le Parti pendant toute une année a laissé derrière elle, des lésions tout aussi graves et profondes qu'il nous incombe de soigner convenablement jusqu'à leur totale disparition.

Ces lésions ont pour nom : la haine, la désunion alors que nous avons, individuellement et collectivement le devoir et la responsabilité d'intérioriser toute valeur positive qui vise à consolider nos relations en tant que membres d'un même Parti. Ces valeurs sont : la cohésion, la fraternité, la solidarité, la tolérance. Toute autre attitude contraire ne peut que nous conduire à un suicide politique collectif.

Voilà pourquoi, au nom de tous les Membres du Comité National, émanation de la base du Parti, nous lançons un appel à tous les cadres, à toutes les combattantes et à tous les combattants de l'intérieur comme de l'extérieur du pays, à œuvrer ensemble pour que l'unité et l'harmonie au sein de notre Parti, redeviennent nos seules préoccupations.

Cet appel constitue le renouvellement de notre engagement prononcé solennellement le 15 août 2008 ici même à la permanence du Parti, engagement auquel nous vous convions à vous joindre tous.

Honorables Membres du Comité National,
Combattantes et Combattants,

Aujourd'hui, nous trouvant à mi chemin du terme du premier et dernier mandat politique PPRD-PALU-UDEMO, l'unité au sein du Parti ainsi que l'harmonie dans la pensée et l'action deviennent des impératifs politiques et même pédagogiques pour confirmer, dans toute l'opinion, notre crédibilité en tant que force politique nationale alternative, prête pour diriger, de manière convenable, notre pays.

C'est pour cela que nous saluons les deux dernières décisions du Président National, la 073 et la 074 qui nous permettent désormais de nous consacrer, d'une part, à la préparation concertée de notre 1^{er} congrès dans la sérénité et la transparence, et d'autre part, à la redynamisation de nos 52

Fédérations vers lesquelles nos populations extenuées, désabusées, crient au secours.

Honorables Membres du Comité National,
Combattantes et Combattants,

La population congolaise est en détresse, par la faute de ses dirigeants et principalement de ses dirigeants actuels, qui paradoxalement, brandissent avec arrogance leur représentativité issue des urnes tout en écrasant le même peuple avec une cruauté à faire pâlir les dictateurs patentés.

Les congolais n'ont même plus la force de se plaindre ; ils croupissent sous le poids de la misère noire par la seule volonté de quelques individus qui accaparent les richesses de la collectivité nationale provenant notamment de sa forêt, aux fonctions et vocations multiples, de ses minerais précieux et stratégiques dont les cours mondiaux ne cessent pourtant de flamber, de ses réserves pétrolières qui ont toujours pris des destinations inconnues, de l'énergie produite à partir de son vaste réseau hydrographique.

Par ailleurs, la gestion de son pavillon aérien international est de plus floue tandis que son patrimoine couvrant ses droits en télécommunication est bradé. Dans les pays voisins, ces deux domaines génèrent des ressources considérables pour leurs trésors publics.

La dénonciation de la prédation et du pillage des ressources internes n'est même plus l'initiative des seuls politiques congolais. En effet, l'Eglise catholique, longtemps attentiste, quelques fois accommodante, donne à son tour de la voix et crie à l'irresponsabilité du leadership congolais.

L'exaspération gagne également les milieux technico financiers internationaux, piliers traditionnels du pouvoir de Kinshasa qui n'ont d'autre choix que celui de sanctionner négativement ce

pouvoir en différant par deux fois la date du point d'achèvement devant consacrer l'effacement de la dette extérieure congolaise car en réalité, il est à craindre, dans la situation actuelle du pays, caractérisée par la mauvaise gouvernance généralisée, que cet effacement se transforme en une augmentation conséquente du volume des transferts des fonds publics vers les comptes bancaires privés déjà alimentés par des sociétés écrans, fruits des contrats de partenariats miniers léonins et dont la revisitation annoncée avec pompe n'est plus qu'un lointain souvenir; ces comptes sont domiciliés, à titre exemplatif, au Bermuda, dans l'île de Man au encore dans les îles vierges britanniques, tous paradis fiscaux.

Rappelons toutefois que tous les secteurs ci hauts cités, faisant l'objet de la prédation ostentatoire, sont encadrés par des textes de lois et règlements conçus et mis en place sous financement des mêmes experts technico financiers internationaux. Ils surveillent et accompagnent particulièrement tout ce qui se fait au Congo dans les domaines miniers, forestier, douanier ; à la Banque centrale.

Nous n'avons jamais cessé de relever et de déplorer le caractère particulièrement « prédatogène » du code minier et du code forestier, toujours en cours de validité, nonobstant les impératifs de renflouer les caisses de l'Etat, dès lors que ces textes organisent l'évasion fiscale au détriment du trésor public.

En effet, comment comprendre le refus de la quasi-totalité de 380 sociétés minières opérant au Katanga, et détentrices de 1640 titres miniers, de produire leurs numéros des « comptes bancaires principaux » à l'étranger, tout comme l'autre refus de transmettre les rapports mensuels des mouvements des fonds de ces comptes principaux conformément aux articles 267 et 268 du code minier ? Au demeurant, comment vérifier le rapatriement obligatoire au Congo via la Banque centrale, des 40 % des recettes d'exportation de ces sociétés minières tel

qu'exigé par l'article 269 du code minier alors que ces comptes bancaires continuent soit à être domiciliés dans des paradis fiscaux, inaccessibles par définition, soit frappés de secret ?

Tout cela n'est possible qu'avec la collusion dangereuse des intérêts politiques et économiques. Au Congo, les signes indicatifs de l'enrichissement sans cause n'émeuvent plus personne, même pas le Parquet général de la République.

Nous avons donc, installé au Congo, un système politique faisant partie de toute une économie politique patrimonialiste ou de la prédation, économie politique qui sur le plan de la gestion économique ne peut que nous amener à la catastrophe. Il s'agit d'une gestion « prédatocratique », c'est-à-dire d'institutionnalisation de la prédation, annihilant tout espoir de dividende pour des franges importantes de la population qui se voient exclues ou marginalisées dans le processus de production et de la distribution de la richesse et de ses avantages sociaux.

C'est ce qui explique la pauvreté économique et sociale croissante des populations congolaises estimée à plus de 80 % dans ce cas, par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Il n'est pas étonnant de retrouver dans ce contingent, les médecins du secteur public, les magistrats, les enseignants, les fonctionnaires, les professeurs d'université etc....

La classe dirigeante, la « prédatocratie » n'hésite pas à vanter une économie congolaise soit disant prospère, au regard, selon elle, des taux de croissance économique de plus en plus élevés depuis trois ans et dont la valeur annoncée pour l'année prochaine sera celle de deux chiffres ! Il s'agit en réalité de sa propre prospérité qui croit chaque année au détriment du grand nombre.

Le gouvernement existe sans aucun doute dans un sens formel en tant qu'interlocuteur officiel, mais son vrai pouvoir sur le cours des événements est très limité.

Nous dénonçons donc l'hypocrisie qui consiste à déplorer les conséquences sur le plan social et économique, par exemple des grèves des médecins et des enseignants, en avançant l'alibi des décès évitables ou encore des enfants, nos enfants sacrifiés, alors qu'il faut tout logiquement condamner les coupables, la prédatocratie dont la mégestion est à la base de ces crimes socio économique et les enseignants ou les médecins n'en sont que des victimes.

Honorables Membres du Comité National,
Combattantes et Combattants,

La République Démocratique du Congo, notre pays, appartient à la région de l'Afrique centrale et des Grands Lacs, au cœur du continent. Aucune autre région du continent n'a un tel potentiel d'impact sur l'ensemble du continent.

Du point de vue géopolitique, cette région a vocation de contrôle du continent et de son devenir car elle constitue le pivot de toute stratégie d'intégration sur le continent.

Dans cet ensemble, la République Démocratique du Congo représente des enjeux économiques et géopolitiques importants pour le contrôle du continent et cela est de nature à aiguïser les convoitises et calculs politiques des vautours économiques et politiques africains ou autres.

Dans ce contexte, le détournement, voire la confiscation du processus de démocratisation observé au Congo, procède de la même logique et à tout le moins, n'est pas de nature à garantir la paix et la stabilité durables. Certains stratèges des forces extérieures ont même préconisé la déstabilisation continue de la RDC pour préparer sa désintégration en entités plus ou moins ethniques, ce qui contribuera à déstabiliser toute la région et à maintenir sous l'économie de guerre, des

mécanismes divers du système international de prédation dont ces forces extérieures sont finalement bénéficiaires.

Deux ans après la mise en place du pouvoir actuel, ce dernier présente une mauvaise image du Congo, celle d'un Congo qui donne le sentiment de refuser son destin de puissance ; mais d'une puissance qui affranchit et qui partage.

Boulets aux pieds, et naïveté au cœur, le pouvoir actuel a oublié de nous protéger en refusant de se doter des outils destinés à lutter à armes égales dans la sous région et dans le monde.

La faute lui revient et à nul autre car seul l'Etat peut incarner la synthèse, enseigner et porter un esprit collectif, identifier des objectifs d'intérêt général.

Voilà ce qui manque cruellement au Congo et que nous avons toujours fustigé à savoir une véritable vision politique.

Nous connaissons certes un déficit de cohésion sociale mais un déficit surtout d'ambition nationale.

Les 5 chantiers de la république ne sont pas une réponse appropriée à ces enjeux majeurs qui ne sont nullement du ressort des transformations physiques de notre environnement, encore qu'ils n'existe aucun exemple du genre au monde d'un pays qui a connu un développement par procuration si tant est que les 5 chantiers viseraient le développement du pays.

A supposer même que les 5 chantiers soient conçus pour ce faire, ils ne peuvent, au mieux, que constituer des actions pour sous-tendre une stratégie, inconnue, afin d'atteindre des objectifs tout aussi inconnus car jusque là indéfinis.

Pour rappel, la Belgique coloniale nous a aussi légué des résultats de transformation de notre milieu, de bons résultats issus de ses chantiers, presque les mêmes, mais dans un destin confisqué, c'est-à-dire sans avenir ! Le Congo n'a donc pas amélioré son statut ! Il l'a même dégradé !

Honorables Membres du Comité National,
Combattantes et Combattants,

Le manque de vision politique et d'ambition nationale est illustré par trois dossiers.

Le premier dossier est celui de la Mission militaire des Nations Unies au Congo(MONUC).Certes, la communauté internationale a beaucoup contribué aux efforts visant à stabiliser notre pays en proie aux convoitises de tout genre ; nous ne devons que lui rendre hommage pour cette contribution inestimable.

Cependant, depuis la mise en service de la MONUC en 2001, des conflits armés persistent et certains prennent même de l'ampleur en provoquant des tragédies humanitaires innommables dans l'Est de notre pays.

Par ailleurs, des scandales d'abus sexuels, des viols, des trafics de tout genre, voire d'armement, ont éclaboussé cette mission mettant en cause, aux yeux de certains congolais, sa propre crédibilité à remplir correctement sa mission au Congo.

Il importe donc que l'accord de siège liant la MONUC et le Congo qui fixe les obligations de cette mission soit revisité pour au moins y préciser, les résultats, à court et moyen termes, attendus d'elle au regard de l'évolution de la situation sur terrain ; ce sera également l'occasion de rendre les auteurs de certains délits commis sur le sol congolais, justiciables devant les juridictions associant la justice congolaise.

Les Nations Unies ne peuvent déférer certains délinquants du monde entier devant la Cour Pénal International et se barricader en même temps dans une immunité d'impunité absolue pour ses agents en poste à travers le monde. C'est injuste.

Le deuxième dossier concerne l'insécurité à l'Est du pays. Cette insécurité provient de plusieurs acteurs parmi lesquels des groupes armés étrangers bien identifiés.

Il convient de décider de la solution à appliquer pour chacun de ces acteurs en évitant de tomber dans l'hypocrisie empruntée par les initiateurs de la conférence sur la paix, la sécurité et le développement dans les provinces du Nord Kivu et du Sud Kivu.

Le programme AMANI ne peut réussir une telle mission qui, pour certaines actions inévitables pour la sauvegarde des vies humaines, n'a ni les moyens nécessaires, ni la compétence requise.

Enfin, nous sommes très préoccupés par les démarches récemment entreprises par la communauté internationale visant à sédentariser, là où ils se trouvent actuellement dans leur errance après avoir fui les violences dans leurs milieux d'origine, les déplacés internes du Nord Kivu et du Sud Kivu, et de procéder au même moment au rapatriement des réfugiés dans ces milieux désertés.

Honorables Membres du Comité National,
Combattantes et Combattants,

Nous avons, au cours de notre message, réitéré notre engagement solennel à l'unité du Parti pour nous mettre en ordre utile de bataille en 2011 et arrêter la descente aux enfers de notre pays ;

Nous avons montré comment la crise économique et sociale qui affecte plus de 80 % des congolais n'est que la conséquence d'une économie politique « prédatocratique » dans notre pays ;

Nous avons posé la question fondamentale de la vision politique ambitieuse pour notre pays en exigeant des réponses urgentes impliquant le partenaire MONUC afin de normaliser rapidement la situation à l'Est du pays.

Honorables Membres du Comité National,
Combattantes et Combattants,

Nous vous remercions pour l'attention que vous avez bien voulue nous accorder et déclarons ouverte, la session ordinaire du Comité National de septembre 2008.

Fait à Kinshasa, le 1^{er} septembre 2008

Valentin Mubake

Président